

*Paris, le 12 juin 2020*

### PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°3 : CIRCULEZ, IL NY A RIEN A VOIR !

Le troisième projet de loi de finances rectificative (PLFR3) présenté mercredi dernier en conseil des ministres était très attendu par la communauté universitaire au regard de la crise sanitaire que nous avons affrontée et qui n'est toujours pas derrière nous. Les syndicats FSU de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont estimé qu'un plan d'urgence de 525 M€ était nécessaire pour que la rentrée puisse se dérouler dans des conditions correctes compte-tenu des conséquences budgétaires de cette crise sanitaire sur nos établissements. **La rentrée universitaire qui concerne des centaines de milliers de bacheliers et bachelières, et qui se prépare dès maintenant, doit être une priorité du gouvernement.**

Dans ce projet de loi de finances rectificative, les ouvertures de crédits à hauteur de 355 M€ (en AE) se répartissent de la manière suivante :

\* 150 M€ pour la vie étudiante (programme 231) qui se répartissent ainsi : 75M€ pour financer le volet étudiants de l'aide d'urgence aux jeunes précaires (aide aux étudiants ayant perdu leur stage gratifié ou emploi rémunéré du fait de la crise sanitaire et aux étudiants ultramarins isolés n'ayant pas pu regagner leur domicile), 45 M€ pour compenser la perte de loyers des CROUS et 30 M€ au titre du prolongement en juillet du versement de bourses sur critères sociaux pour certains étudiants amenés à passer des concours ou examens au-delà du 30 juin.

\* 165 M€ pour la recherche dans l'énergie, le développement et les mobilités durables (programme 190) qui sont inclus dans le plan de soutien à l'aéronautique civile.

\* 40 M€ pour la recherche et l'enseignement supérieur en matière économique et industrielle (programme 172) qui se répartissent ainsi : 30,0 M€ pour abonder l'enveloppe des aides à l'innovation de *Bpifrance Financement* afin de soutenir la trésorerie des petites entreprises "en difficulté" qui ne sont pas éligibles à l'obtention d'un prêt garanti par l'Etat et 10,0 M€ représentant l'intégralité de la contribution due par le ministère de l'économie et des finances en faveur du plan Batteries, tour de passe-passe budgétaire qui montre à quel point le MESRI perd avec constance ses arbitrages avec Bercy...

Quelles leçons doit-on en tirer ? Premièrement, l'effort en faveur des étudiants reste modeste au vu des difficultés économiques et sociales rencontrées par une grande partie d'entre eux durant la crise sanitaire. Deuxièmement, les crédits en faveur de la recherche sont totalement instrumentalisés dans le cadre du soutien du gouvernement aux entreprises et ne vont pas bénéficier directement à la recherche publique et aux chercheurs. Troisièmement, et c'est le plus grave, il n'y a aucun financement à l'appui de l'engagement de la ministre de prolonger l'ensemble des contrats doctoraux et post-doctoraux.

**Le SNESUP-FSU ne peut accepter le désinvestissement de l'Etat concernant les services publics. Il demande aux parlementaires qui auront à se prononcer sur ce projet de loi de prendre en compte les urgences de l'enseignement supérieur et de la recherche publique, en particulier en ce qui concerne le financement du prolongement des contrats doctoraux et post-doctoraux.**

*Suivez nous :*



[SNESUPFSU](#)



[@SnesupFSU](#)